

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions\Travaux publics et Services gouvernementaux Canada See herein for bid submission instructions/ Voir la présente pour les instructions sur la présentation d→une soumission

Request For a Standing Offer Demande d'offre à commandes

Regional Master Standing Offer (RMSO)

Offre à commandes maître régionale (OCMR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada Ontario Region 10th Floor, 4900 Yonge Street Toronto Ontario M2N 6A6

Solicitation No N° de l'invitation W6837-194731/A Client Reference No N° de référence du client W6837-194731 File No N° de dossier TOR-1-44038 (302) Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2022-01-05 Heure Normale du l'Est HNE Delivery Required - Livraison exigée See Herein - Voir ci-inclus Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Berends, Robert Telephone No N° de téléphone (647)308-5031 () Destination - of Goods, Services, and Construction: DePARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFB Kingston Blidg MH36 6 Moro Street STN FORCES Kingston Ontario K7K/T84 Canada	Title - Sujet Aggregate Material				
File No N° de dossier TOR-1-44038 (302) Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST On - le 2022-01-05 Delivery Required - Livraison exigée See Herein - Voir ci-inclus Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Buyer Id - Id de l'acheteur tor302 Telephone No N° de téléphone (647)308-5031 () Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFB Kingston Bldg MH36 6 Moro Street STN FORCES Kingston Ontario K7K7B4		ion		11-17	
File No N° de dossier TOR-1-44038 (302) Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2022-01-05 Delivery Required - Livraison exigée See Herein - Voir ci-inclus Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Berends, Robert Telephone No N° de téléphone (647)308-5031 () Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DepARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFB Kingston Bldg MH36 6 Moro Street STN FORCES Kingston Ontario K7K7B4	Client Reference No N° de ré	férence du client	GETS	Ref. No N° de réf. de SEAG	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2022-01-05 Heure Normale du l'Est HNE Delivery Required - Livraison exigée See Herein - Voir ci-inclus Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Berends, Robert Telephone No N° de téléphone (647)308-5031 () Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFB Kingston Bldg MH36 6 Moro Street STN FORCES Kingston Ontario K7K7B4	W6837-194731		PW-\$7	TOR-302-8113	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2022-01-05 Heure Normale du l'Est HNE Delivery Required - Livraison exigée See Herein - Voir ci-inclus Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Buyer Id - Id de l'acheteur tor302 Telephone No N° de téléphone (647)308-5031 () Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFB Kingston Bldg MH36 6 Moro Street STN FORCES Kingston Ontario K7K7B4	File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FI	MS No.	N° VME	
at - à 02:00 PM On - le 2022-01-05 Heure Normale du l'Est HNE Delivery Required - Livraison exigée See Herein - Voir ci-inclus Address Enquiries to: - Addresser toutes questions à: Berends, Robert Telephone No N° de téléphone (647)308-5031 () Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFB Kingston Bldg MH36 6 Moro Street STN FORCES Kingston Ontario K7K7B4	TOR-1-44038 (302)				
at - à 02:00 PM On - le 2022-01-05 Heure Normale du l'Est HNE Delivery Required - Livraison exigée See Herein - Voir ci-inclus Address Enquiries to: - Addresser toutes questions à: Berends, Robert Telephone No N° de téléphone (647)308-5031 () Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFB Kingston Bldg MH36 6 Moro Street STN FORCES Kingston Ontario K7K7B4	Solicitation Closes -	L'invitation pr	end f	in	
Delivery Required - Livraison exigée See Herein - Voir ci-inclus Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Berends, Robert Telephone No N° de téléphone (647)308-5031 () Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFB Kingston Bldg MH36 6 Moro Street STN FORCES Kingston Ontario K7K7B4		•			
See Herein – Voir ci-inclus Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Berends, Robert Telephone No N° de téléphone (647)308-5031 () Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFB Kingston Bldg MH36 6 Moro Street STN FORCES Kingston Ontario K7K7B4		Heure Normale du l'E	Est HNI	3	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Berends, Robert Telephone No N° de téléphone (647)308-5031 () Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFB Kingston Bldg MH36 6 Moro Street STN FORCES Kingston Ontario K7K7B4	Delivery Required - Livraison e	xigée			
Berends, Robert tor302 Telephone No N° de téléphone FAX No N° de FAX (647)308-5031 () () - Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFB Kingston Bldg MH36 6 Moro Street STN FORCES Kingston Ontario K7K7B4	See Herein – Voir ci-inclus				
(647)308-5031 () () - Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFB Kingston Bldg MH36 6 Moro Street STN FORCES Kingston Ontario K7K7B4	-	er toutes questions à	:	1 -	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFB Kingston Bldg MH36 6 Moro Street STN FORCES Kingston Ontario K7K7B4	Telephone No N° de téléphon	е	FAX	No N° de FAX	
Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFB Kingston Bldg MH36 6 Moro Street STN FORCES Kingston Ontario K7K7B4	(647)308-5031 ()		()	-	
	This request for a Standing Offer does not	include provisions for securi	ty.		

Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité. Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) Signature **Date**



TABLE DES MATIÈRES

PARTIE	E 1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX	3
1.1 1.2	Introduction	
1.2	COMPTE RENDU	
1.4	MIGRATION PRÉVUE VERS UNE SOLUTION D'ACHATS ÉLECTRONIQUES (SAE)	
	E 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS	
	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	
2.1 2.2	SUBMISSION OF BIDS – EPOST ONLY	
2.2	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	
2.4	LOIS APPLICABLES	
PARTIE	E 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	7
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	7
PARTIE	E 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	8
4.1	Procédures d'évaluation	o
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION	
PARTIE	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	9
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC L'OFFRE	9
- 0	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS LÉMENTAIRES	
PARTIE	E 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	11
A. OF	FRE À COMMANDES	11
6.1	Offre	11
6.2	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	11
6.3	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	
6.4	DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES	
6.5	RESPONSABLES	
6.6 6.7	INSTRUMENT DE COMMANDE	
6.8	LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES	
6.9	ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	
6.10	ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	13
6.11	LOIS APPLICABLES	
6.12	Transition vers une solution d'achats électroniques (SAE)	
B. CL	AUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	15
6.1	BESOIN	
6.2	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	
6.3 6.4	DURÉE DU CONTRAT	
6.6	INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION	
6.7	ASSURANCES	
6.8	CLAUSES DU GUIDE DES CCUA	16
ANNEX	Œ A	17
BESOII	N	17

ANNEXE B	19
BASE DE PAIEMENT	19

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

Partie 1	Renseignements généraux : renferme une description générale du besoin;
Partie 2	Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
Partie 3	Instructions pour la préparation des offres : donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
Partie 4	Procédures d'évaluation et méthode de sélection : décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;
Partie 5	Attestations et renseignements supplémentaires : comprend les attestations et les renseignements supplémentaires à fournir;
Partie 6	Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances : comprend des exigences particulières auxquelles les offrants doivent répondre; et
Partie 7	7A, Offre à commandes, et 7B, Clauses du contrat subséquent :
	7A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;
	7B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent le Besoin en la Base de paiement

1.2 Sommaire

Le ministère de la Défense nationale (MDN) souhaite établir une offre à commandes individuelle et régionale (OCIR) pour la fourniture et la livraison de sable routier d'hiver mélangé avec du sel d'épendage aux fins de déglaçage hivernal, à la Base des Forces canadiennes de Kingston.

L'entrepreneur doit livrer et empiler le matériel avec chargeur dans les trois jours ouvrables suivant la réception de la commande subséquente.

L'offre à commandes est en vigueur à partir de la date d'émission jusqu'au 31 décembre 2022 avec la possibilité de prolonger l'offre à commandes de trois (3) périodes additionnelles d'un an chacune.

Une seule offre à commandes sera émise à la suite de la présente Demande d'offres à commandes.

Les volumes antérieurs sont indiqués à l'annexe B, Base de paiement, dans la section sur l'utilisation estimative. Cette information n'est qu'une estimation faite de bonne foi et ne constitue pas, de la part du Canada, un engagement à acheter les quantités indiquées.

L'offre recevable ayant le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'une offre à commandes.

Le besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (EU) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

La présente Demande d'offres à commandes permet aux offrants d'utiliser le service Connexion postel fourni par la société Postes Canada pour transmettre leurs offres par voie électronique. Pour en savoir plus sur l'utilisation de cette méthode, les offrants doivent se reporter à la partie 2 de la Demande d'offres à commandes, intitulée Instructions à l'intention des offrants, et à la partie 3, intitulée Instructions pour la préparation des offres.

1.3 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Migration prévue vers une solution d'achats électroniques (SAE)

Le Canada s'efforce actuellement de mettre au point une SAE en ligne plus rapide et plus conviviale pour commander des biens et des services. Pour en savoir plus sur la transition prévue vers ce système et sur les incidences éventuelles sur toute offre à commandes subséquente attribuée dans le cadre de cette demande de soumissions, reportez-vous à la section 7.15 – Transition vers une solution d'achats électroniques (SAE).

Le <u>communiqué de presse</u> du gouvernement du Canada fournit des renseignements additionnels.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document <u>2006 (2019-03-04)</u> Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2006</u>, Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : 90 jours

2.2 Présentation des soumissions – Connexion postel seulement

2.2.1 Les soumissions doivent être transmises uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, d'ici la date et l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la Demande d'offres à commandes. L'adresse courriel du service Connexion postel est la suivante : TPSGC.orreceptiondessoumissions-orbidreceiving.PWGSC@tpsqc-pwqsc.gc.ca.

Remarque: Les soumissions ne seront pas acceptées si elles sont transmises directement à cette adresse courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postel, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées 2006, ou pour envoyer des offres au moyen d'un message Connexion postel si l'offrant utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postel.

Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que la demande d'ouverture d'une conversation Connexion postel est envoyée à l'adresse courriel ci-dessus au moins six (6) jours avant la date de clôture de la Demande de d'offres à commandes.

En raison du caractère de la Demande d'offres à commandes, les offres transmises par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins 10 jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les

éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

 Si l'offrant choisit d'envoyer son offre par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des instructions uniformisées 2006. Le système Connexion postel a une limite de 1 Go par message individuel affiché et de 20 Go par conversation. La soumission doit être présentée en sections distinctes comme suit :

> Section I : Offre technique Section II : Offre financière Section III : Attestations

Section I: Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

<u>C3010T</u> (2013-11-06) Fluctuation du taux de change – Atténuation des_risques, **OU** <u>C3011T</u> _____ (*insérer la date*), Fluctuation du taux de change

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

4.1.1.1 Évaluation financière

4.1.1.2 Critères financiers obligatoires

L'offrant doit remplir et soumettre avec son offre l'Annexe B – Base de paiement, en dollars canadiens. Les prix doivent être fournis pour tous les articles.

Le prix utilisé dans l'évaluation sera le prix évalué total calculé par l'addition des prix totaux des articles 1 et 2 pour les années fermes et les années optionnelles.

4.1.2.1 Clause du guide des CCUA

Clause M0220T du Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA), 2016•01•28, Évaluation du prix - offre

4.2 Méthode de sélection

Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les offrants doivent présenter avec leur offre, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web Intégrité – Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html), afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), l'offrant doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF ») du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (https://www.canada.ca/fr/emploideveloppement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).</u>

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

- 6.1 Offre
- **6.1.1** L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe A.
- 6.2 Exigences relatives à la sécurité
- **6.2.1** L'offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

<u>2005</u> (2017-06-21) Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

6.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens et services qu'il fournit au gouvernement fédéral dans le cadre de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats effectués par le Canada, y compris ceux payés au moyen d'une carte d'achat du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe intitulée. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

- premier trimestre : du 1 avril au 30 juin
- deuxième trimestre : du 1 juillet au 30 septembre
- troisième trimestre : du 1 octobre au 31 décembre
- quatrième trimestre : du 1 janvier au 31 mars

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours civils suivant la fin de la période de référence.

6.4 Durée de l'offre à commandes

6.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées de la date d'attribution jusqu'au 31 janvier 2023.

6.4.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour trois périodes supplémentaires d'un an chacune, à partir du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023; du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024; du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, aux mêmes conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre à commandes, ou aux taux ou prix calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé par le responsable de l'offre à commandes de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée dix jours avant la date d'échéance de l'offre à commandes. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

6.5 Responsables

6.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Robert Berends

Spécialise de l'approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Région de l'Ontario

10e étage, 4900 rue Yonge, Toronto (Ontario), Canada. M2N 6A6

Téléphone: 647-308-5031

Adresse courriel: robert.berends@tpsqc-pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

6.5.2 Chargé de projet

Nom :	
Titre :	
Organisation :	
Adresse :	
Γéléphone : Γélécopieur : Courriel :	

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est :

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

6.5.3 Représentant de l'offrant

Nom :	
Γitre :	
Organisation :	

Adresse :	 	 	
Téléphone : _	 	 	
Télécopieur:			
Courriel:			

6.6 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est : Le ministère de la Défense nationale, Opérations immobilières, détachement Borden.

6.7 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateur(s) désigné(s) à l'aide des formulaires dûment remplis ou de leurs équivalents, comme il est indiqué aux paragraphes 2 ou 3 ci-après, ou au moyen de la carte d'achat du Canada (Visa ou MasterCard) pour les besoins de faible valeur.

- 1. Les commandes subséquentes doivent provenir de représentants autorisés des utilisateurs désignés dans l'offre à commandes. Il doit s'agir de biens ou services ou d'une combinaison de biens et services compris dans l'offre à commandes, conformément aux prix et aux modalités qui y sont précisés.
- 2. Les formulaires suivants sont disponibles au site Web Catalogue de formulaires :
 - PWGSC-TPSGC 942 Commande subséquente à une offre à commandes

6.8 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 40,000.00\$ (taxes applicables incluses).

6.9 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- les conditions générales <u>2005</u> (2017-06-21) Conditions générales offres à commandes biens ou services;
- d) I'Annexe A, Besoin;
- e) l'Annexe B, Base de paiement;
- f) l'offre de l'offrant en date du _____.

6.10 Attestations et renseignements supplémentaires

6.10.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

6.11 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.12 Transition vers une solution d'achats électroniques (SAE)

Pendant la période de l'offre à commandes, le Canada peut effectuer la transition vers une SAE afin de traiter et de gérer de façon plus efficace les commandes subséquentes individuelles pour certains ou pour l'ensemble des biens et des services applicables de l'offre à commandes. Le Canada se réserve le droit, à sa propre discrétion, de rendre l'utilisation de la nouvelle solution d'achats électroniques obligatoire.

Le Canada accepte de fournir à l'offrant un préavis de trois mois afin de lui permettre d'adopter les mesures nécessaires en vue d'intégrer l'offre à la SAE. Le préavis comprendra une trousse d'information détaillée décrivant les exigences, ainsi que les orientations et les appuis pertinents.

Si l'offrant décide de ne pas offrir ses biens et ses services par l'intermédiaire de la Solution d'achats électroniques, l'offre à commandes pourrait être mise de côté par le Canada.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

6.1 Besoin

L'entrepreneur doit exécuter les travaux décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.2 Clauses et conditions uniformisées

6.2.1 Conditions générales

<u>2010C</u> (2018-06-21) Conditions générales - services (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.3 Durée du contrat

6.3.1 Période du contrat

La période du contrat correspond aux dates de la commande subséquente.

6.3.2 Date de livraison

La livraison doit se faire dans un délai de 3 jours civils à compter de la date de réception de la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.4 Paiement

6.5.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le prix ferme précisé à l'annexe B, *Base de paiement*, pour un montant total de ______ \$. Les droits de douanes sont compris et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour les changements, modifications ou interprétations des travaux, sauf si ces changements, modifications ou interprétations ont été au préalable approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'avoir été intégrés aux travaux.

6.5.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C (2017-08-17), Limite de prix

6.5.3 Paiement électronique de factures – commande subséquente

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa;
- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI);
- e. Virement télégraphique (international seulement);
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

6.6 Instructions pour la facturation

- 1. L'entrepreneur doit remettre des factures conformément aux exigences indiquées dans la section « Présentation des factures » des conditions générales.
- 2. Les factures doivent être distribuées de la façon suivante :
 - a. L'original et une (1) copie doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à l'annexe A pour attestation et paiement;
 - b. une (1) copie doit être envoyée à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

6.7 Assurances

Clause du Guide des CCUA G1005C (2016-01-28) Assurance – aucune exigence particulière

6.8 Clauses du Guide des CCUA

B7500C (2006-06-16) Excess Goods A9062C (2011-05-16) Canadian Forces Site Regulations

ANNEXE A

BESOIN

1. Contexte

Le dét (O) de l'Unité Ops Imm a besoin de livraisons en vrac de sable de route pour l'hiver mélangé à du sel d'épandage pour les opérations de déglaçage à la Base des Forces canadiennes de Kingston.

2. Objectif

Établir une offre à commandes pour la fourniture et la livraison de sel de voirie en vrac à l'équipe des routes et terrains, ministère de la Défense nationale, BFC Kingston, en Ontario, selon les besoins pendant la période visée par l'offre à commandes.

3. Portée

L'entrepreneur doit livrer et empiler le matériel avec chargeur dans les trois (3) jours suivant la réception d'une commande subséquente.

L'entrepreneur doit mélanger du sable de route en vrac et du sel (chlorure de sodium de type 1, déglaçant de chaussée) avec empileur et chargeur pour faire du sable d'hiver pour le programme d'entretien hivernal des routes de Transport de base.

Le personnel de l'équipe des routes et terrains sera responsable de déterminer la quantité exacte de sable et le ratio de sel à utiliser conformément à la Synthèse des meilleures pratiques de gestion des sels de l'Association des transports du Canada (ATC) et en fonction des conditions météorologiques (le jour même).

Toutes les livraisons à Kingston doivent être effectuées du lundi au vendredi, entre 8 h et 15 h, à moins d'arrangements préalables; et les détails seront précisés au moment de la commande.

Les livraisons doivent être acheminées « rendu droits acquittés » (DDP), y compris tous les frais de livraison et de déchargement, à l'adresse suivante :

Ministère de la Défense nationale Unité des opérations immobilières (Ontario) – Détachement de Kingston Bâtiment H36-McNaughton Bks 6, rue Moro BFC Kingston (Ontario) K7J 7B4

4. Matériel

Sable routier en vrac d'hiver 200-7890, conforme aux sections 531-03-01 et 531-03-02 du formulaire du MTC.

Le sable doit être tamisé ou lavé.

Id de l'acheteur - Buyer ID $TOR302 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier

5. Adresse de facturation

Les factures peuvent être envoyées par

courrier à :Ministère de la Défense nationale Unité des opérations immobilières (Ontario) – Détachement de KingstonBâtiment H36-McNaughton Bks 6, rue Moro BFC Kingston (Ontario) K7J 7B4

ANNEXE B

BASE DE PAIEMENT

Prix unitaires fermes en dollars canadiens comprenant tous les frais de livraison, de déchargement, de chargement et d'enlèvement, ministère de la Défense nationale – Kingston (Ontario). Les droits de douane et taxes d'accise canadiens doivent être inclus. La TVH ne doit pas faire partie des prix unitaires, mais elle sera ajoutée séparément sur toute facture présentée dans le cadre de l'offre à commandes.

Périodes d'établissement des prix :

Année 1 : de la publication de l'offre à commandes au 31 décembre 2022.

Article	Description	Unité de distribution	Utilisation estimative	Prix unitaire ferme
1	Sable routier d'hiver 200-7890, conforme aux sections 531-03-01 et 531-03-02 du formulaire du MTC	Tonne métrique	2 100	
2	Empileur avec chargeur – pour l'article 1, selon 300 TM (1 unité) de sable à mélanger avec le sel d'épandage.	300 TM	7	

Année 2 : du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Article	Description	Unité de distribution	Utilisation estimative	Prix unitaire ferme
1	Sable routier d'hiver 200-7890, conforme aux sections 531-03-01 et 531-03-02 du formulaire du MTC	Tonne métrique	2 100	
2	Empileur avec chargeur – pour l'article 1, selon 300 TM (1 unité) de sable à mélanger avec le sel d'épandage.	300 TM	7	

Année 3 : du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Article	Description	Unité de distribution	Utilisation estimative	Prix unitaire ferme
1	Sable routier d'hiver 200-7890, conforme aux sections 531-03-01 et 531-03-02 du formulaire du MTC	Tonne métrique	2 100	
2	Empileur avec chargeur – pour l'article 1, selon 300 TM (1 unité) de sable à mélanger avec le sel d'épandage.	300 TM	7	

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier $\begin{array}{c} \text{Id de l'acheteur - Buyer ID} \\ TOR302 \end{array}$

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Année 4 : du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Article	Description	Unité de distribution	Utilisation estimative	Prix unitaire ferme
1	Sable routier d'hiver 200-7890,	Tonne	2 100	
	conforme aux sections 531-03-01 et 531-03-02 du formulaire du MTC	métrique		
2	Empileur avec chargeur – pour l'article 1, selon 300 TM (1 unité) de sable à mélanger avec le sel d'épandage.	300 TM	7	